

Selection en master et redoublement et mention

Par **hakim59**, le **10/07/2021** à **22:37**

Bonjour, je vous écrit car j'ai de nombreuses questions et inquiétudes.

Je viens de valider ma deuxième année de droit au rattrapage (après avoir redoublé). J'avais redoublé ma L1. Je compte donc deux redoublements dans le cadre de ma licence (cause : j'étudie pas assez, je travaille à côté, je sors ...) . Je commence à me demander si je vais pouvoir poursuivre en master avec un tel dossier. Je n'ai jamais été un grand bosseur, j'ai toujours travaillé le moins possible mais là je suis prêt à vraiment m'y mettre pour taper la mention au 1er semestre de la L3.

A votre avis, si je tape une mention (entre 12 et 15) au premier semestre de ma L3, est-ce possible que je sois pris dans un master ? Ceux qui font la sélection, regardent ils la L1 et la L2 ? Suis-je foutu ?

Aussi, je devrais faire un choix entre droit public et droit privée, je voulais prendre droit privée mais on m'a dit que la majorité des étudiants allaient en droit privée et que la concurrence était rude. Vu que j'ai pas un bon dossier, je penche plutôt vers le droit public (même si je haie le droit administratif). Qu'en pensez vous ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/07/2021** à **08:01**

Bonjour

Tout d'abord il faut choisir votre filière en fonction de vos goûts. Ainsi si vous haïssez le droit administratif, cela ne sert à rien de vous diriger vers le droit public.

Ensuite, les jury de Master reçoivent des centaines voir des milliers de dossiers. Ils se concentrent surtout sur les notes de L3 et parfois ils ne regardent véritablement que les notes des matières en rapport avec leur Master.

Si vous faites une bonne L3, vous avez donc vos chances d'obtenir un M1.

N'hésitez pas à revenir sur le forum si vous avez des questions sur les cours ou sur votre orientation.